

Ouverture de la séance du 27 floréal an II (16 mai 1794) et lecture de la correspondance

Citer ce document / Cite this document :

Ouverture de la séance du 27 floréal an II (16 mai 1794) et lecture de la correspondance. In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) p. 367;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_26924_t1_0367_0000_2

Fichier pdf généré le 30/03/2022

Séance du 27 Floréal An II

(Vendredi 16 Mai 1794)

Présidence de CARNOT

La séance est ouverte à 11 heures par la lecture des adresses, pétitions et lettres suivantes.

1

Le Comité de surveillance de Montbrison, département de la Loire;

La Société populaire d'Ecroyeux (1);

L'accusateur militaire et les officiers de police de sûreté près l'armée de l'Ouest;

Les membres composant le tribunal du district de Saint-Quentin (2);

La Société populaire de Peyrolles, district de Muret(3);

Le conseil-général de la commune de Lectoure (4), félicite la Convention nationale d'avoir, par son active surveillance, échappé aux dangers dont elle avoit été menacée par l'infâme conspiration des Hébertistes, et de s'être montré, sous tous les points, digne de la confiance des Français, dont elle est la libératrice.

Ils terminent par l'inviter à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (5).

a

[Le C. révol. de Montbrison, à la Conv.; 28 germ. II] (6).

« Représentants,

Vous avez encore une fois sauvé la France par votre zèle infatigable, et votre surveillance active a déjoué les complots des traîtres qui voulaient anéantir notre liberté.

La République, créée par vos mains, s'est trouvée en danger, mais impérissable par la valeur de nos généreux défenseurs qui combattent si glorieusement pour elle. Tant que nous aurons des représentants intègres, fermes, vertueux et aussi dignes de notre confiance que

(1) Charente-Inférieure.

(2) Aisne.

(3) Et non Peyrollies, H^{te} Garonne.

(4) Gers.

(5) P.V., XXXVII, 239. B^{te}, 28 flor. (suppl^t); J. Sablier, n° 602.

(6) C 302, pl. 1098, p. 4.

vous l'êtes, le triomphe des français sera complet. Le Sénat où notre liberté a pris naissance, ébranlerait l'univers plutôt que de voir notre félicité expirante entre les mains des traîtres et des scélérats; ils seront tous confondus par la vengeance nationale, et les français, vrais patriotes glorieux de toutes parts dont la valeur émane de votre sein, seront toujours assurés de vaincre les ennemis les plus terribles; le salut de notre chère patrie vous invite donc à rester à votre poste jusqu'à la consommation entière de tous les conspirateurs; vous êtes la source universelle du bonheur, du droit de l'homme, vous êtes les défenseurs de tous ses amis et l'abîme redoutable de quiconque oserait l'attaquer.

S'il existe encore une source à nos maux, si le germe des Capet forme un point de ralliement aux brigands qui nous oppriment, votre surveillance saura y prévoir et c'est dans cette confiance que nous sommes les membres du C. révol. de surveillance. Vive le République ! »

Les membres du C. révol. :

CAYEUX, CHANTRE, BERNARD, PERSONNIÈRE, RICHARD, ROUSSET, MOYEL, COTTON, FRICOURT, BASSANDROD, HABRAM fils.

b

[La Sté popul. d'Ecroyeux, à la Conv.; 30 germ. II] (1).

« Pères du peuple,

Vous venes encore une fois de découvrir le plus noir des complots tramé par des hommes indignes d'avoir vu le jour. Vous venes de les livrer à la vengeance nationale; suplice trop doux pour eux. Continues de purger la terre de la liberté de cette horde qui l'infeste.

Restes à votre poste, lances la foudre sur ces êtres vils qui cherchent à livrer leur patrie — Si vous êtes bons pères, vous êtes entourés d'enfants décidés à mourir en vous deffendant.

Nous vous réitérons le serment que nous vous avons fait tant de fois de vivre libres ou de mourir. S. et F. »

AMONT (présid.), MERVAUX (secrét.),
DÉNÉCHAUX.

(1) C 303, pl. 1113, p. 4.